



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 15 octobre 2014


 Invitation à la cérémonie de signature de la convention "**Atouts pour tous**"

Mardi 21 octobre 2014 à 11 heures

À l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Salle Capitulaire

15 rue des Lois, Toulouse (salle située au rez-de-chaussée, bâtiment au fond de la cour)

Dans le cadre de la convention « Atouts pour tous » :

Marie-France BARTHET, Présidente de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

Hélène BERNARD, Rectrice de l'académie de Toulouse, Chancelière des universités

Le Ministère du Travail, de l'Emploi et du dialogue social, représenté par Catherine D'HERVE, Directrice régionale de la DIRECCTE

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, représenté par Pascal AUGIER, Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

L'Office Nationale d'Information sur les Enseignements et les Professions, représenté par Georges ASSERAF, Directeur et Eric DUPUY, Délégué régional

Le Groupement d'Intérêt Public Formation et Certification pour l'Insertion Professionnelle, représenté par Dominique ROSSI, Directrice

En partenariat avec les représentants des Entreprises :

AIRBUS SAS, représenté par Marc JOUENNE, Directeur des Ressources Humaines d'Airbus en France

AIRBUS DEFENCE and SPACE, représenté par Philippe ROZAT, Directeur des Politiques et Relations Sociales France

CAPGEMINI, représenté par Philippe BRACONNIER, Directeur de la Mission Handicap

MANPOWERGROUP France, représenté par Magali MUNOZ, Directrice de Projets aux Affaires Sociales

SAFRAN, représenté par Alain LORGEUX, Responsable Diversité et responsabilité sociétale groupe

SOGETI, représenté par Lionel RUOZZI, Vice Président, Business Unit Manager BU Midi Aéro

SPIE Sud-Ouest, représenté par Frédéric LAPORTE-FAURET, Responsable Développement

THALES, représenté par Pierre GROIZY, Directeur des Ressources Humaines France

Ont le plaisir de vous convier à sa signature pour favoriser les parcours de formation et l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

Les signataires de la convention « Atouts pour Tous » soulignent que les valeurs humaines qui fondent leur participation à cette convention sont : le droit à l'éducation pour tous, l'égalité des chances et le droit pour tous de réaliser le parcours de formation de leur choix.

Les signataires souhaitent que les étudiants handicapés puissent être accompagnés au plus tôt dans leur parcours de formation.

Ils s'engagent à :

- Concevoir et coordonner un ensemble d'actions cohérentes, visant à proposer des modalités d'accompagnement adaptées et sans rupture tout au long du cursus de formation vers l'emploi ;
- Inscrire dans la durée la définition, la mise en œuvre et le financement d'actions concertées visant à inciter les élèves à s'inscrire dans des cursus de l'enseignement supérieur et à susciter une insertion professionnelle dans le monde du travail ;
- Promouvoir un dispositif sans rupture et cohérent de compensation tout au long du parcours de formation et de qualification jusqu'à l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Cette politique qui s'inscrit dans le cadre de la loi 2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, sera conduite à destination des élèves et étudiants déclarés en situation de handicap durable, reconnue par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

CONTACTS PRESSE

Alexandre LEVY, Directeur de la Communication,
Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
Tél. : 06.83.39.30.85 - alexandre.levy@univ-toulouse.fr
Marianne Bouzigues, Directrice de la Communication,
Rectorat de l'Académie de Toulouse
Tél. : 06.25.07.25.93 - com@ac-toulouse.fr